

Cas-type

SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ, DE GRANDE DIMENSION - TRANSHUMANT

65 ha (SFP : 45 ha, Surface pastorale individuelle : 20 ha), 1 UMO, 400 EMP,
Productivité : 0,83



Situé en piémont des Pyrénées centrales avec des ressources fourragères permettant l'autonomie, le troupeau de race locale, de grande taille, valorise les estives collectives et les zones intermédiaires.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU SYSTÈME

Localisation du système en Midi-Pyrénées



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Atouts

- La transhumance permet de bénéficier de ressources alimentaires de qualité et non limitées.
- Cette pratique permet de libérer les surfaces fourragères de l'exploitation et l'éleveur afin de réaliser les stocks hivernaux.
- L'accès à l'estive et aux surfaces pastorales (zones intermédiaires individuelles) peut permettre d'augmenter la taille du troupeau.
- Les agneaux peuvent être valorisés sous signe officiel de qualité dans le cadre d'une démarche collective et organisée.

Contraintes

- Ce système de reproduction avec une lutte principale de contre saison demande une très bonne maîtrise technique afin de réussir la lutte avant la montée en estive.
- Les agnelles sont luttées à 18 mois ce qui dégrade le taux de productivité numérique par EMP.
- La transhumance génère des frais (berger, protection, pertes d'animaux, transport...).

GESTION DES SURFACES

Assolement

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

SAU	45 ha
Prairies naturelles (une partie de ces prairies réservées à la pâture étaient auparavant fauchées à la faux)	40 ha
Surfaces pastorales individuelles (zone intermédiaire)	20 ha
Valorisation de Surfaces pastorales collectives	zone intermédiaire et estive

Utilisation des surfaces

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

Prairies temporaires 5 ha	Fauche après déprimage	Fauche	Pâture
Prairies naturelles 20 ha	Fauche après déprimage	Fauche	Pâture
Prairies naturelles 20 ha	Pâture		

La mise à l'herbe commence début mars en déprimant les prairies temporaires et les prairies permanentes de fauche les plus proches du bâtiment. Pour faciliter la transition alimentaire entre la bergerie et la pâture, les brebis sont sorties entre 14 et 16 h après une ration de foin. À partir du 1^{er} mai, les brebis valorisent les prairies naturelles et les zones intermédiaires et rentrent la nuit dans les granges foraines. Dès la fin mai, les animaux ont accès aux zones intermédiaires collectives avant la montée en estive à partir de début juillet. Les brebis redescendent dans les zones intermédiaires à partir de septembre. Les lactations d'automne sont réalisées sur regains des prairies naturelles et temporaires proches de l'exploitation. Les brebis et les antenaises demeurent sur les surfaces intermédiaires pour la lutte et le début de gestation jusqu'à la mi-décembre. Les animaux sont rentrés entre mi et fin décembre en fonction des conditions météorologiques.

FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

Récoltes

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

Fourrages	Ha récoltés	Rendement /ha	Quantités récoltées tMS
Foin 1 ^{ère} coupe sur PT	5	4,5 tMS	22,5
Foin 2 ^{ème} coupe sur PT	5	2,5 tMS	12,5
Foin 1 ^{ère} coupe sur PN	20	3 tMS	60
Foin 2 ^{ème} coupe sur PN	20	2 tMS	40
Total			135 tMS

Fertilisation

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

	Fumier ovin t / ha
Foin Foin sur PT	15
Foin Foin Pâture sur PN	15
Pâture sur PN	15

Il n'y a pas de fertilisation minérale, uniquement une fertilisation organique, prioritairement sur les surfaces de stocks avec un "petit" épandage sur certaines pâtures.

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Un troupeau de race locale des Pyrénées Centrales conduit en race pure :

- Une période principale de lutte au printemps avec mise-bas à la descente de l'estive
- Une période secondaire de lutte à l'automne pour les rattrapages.

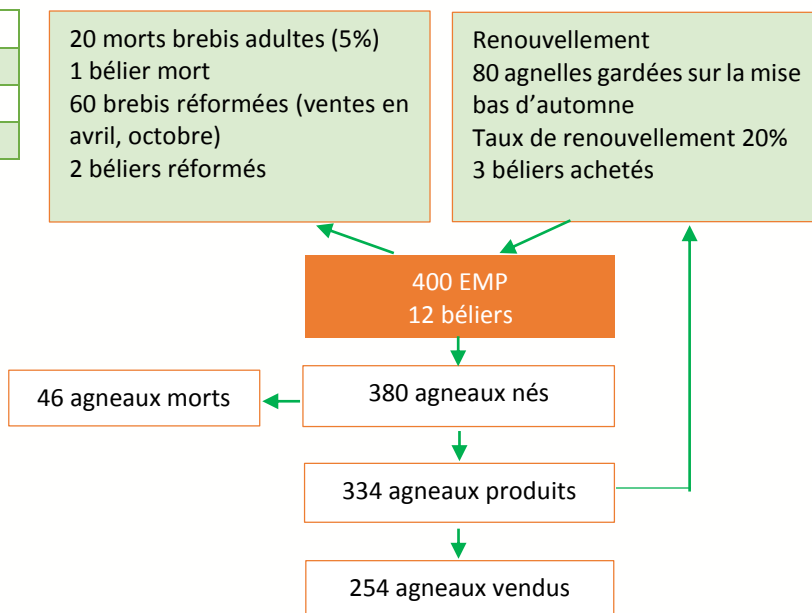
Résultats

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

Taux de mise bas	82
Prolificité	116
Mortalité agneaux	12%
Productivité numérique	0,83

Schéma de fonctionnement

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)



Conduite de la reproduction

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
Lutte									agnelles											agnelles				
Mise bas																								
vente																								

La lutte principale sur 255 adultes et 80 antenaises (18 mois) se déroule du 10 avril au 30 mai avant la montée en estive. Les agnelles sont conservées sur la mise bas d'automne et sont luttées à 18 mois. Une lutte secondaire en septembre permet un rattrapage des brebis redescendues vides de l'estive et une dernière tentative pour certaines brebis qui seront réformées au printemps suivant.

ALIMENTATION ET RATIONNEMENT

- Concentrés total/EMP : 99 kg
- Concentrés brebis - bélier et élevage des agnelles : 38,5 kg / EMP dont 90% de céréales
- Agneau sous la mère jusqu'au sevrage à 70 jours
- Concentrés agneaux : 75 kg d'aliments complets par agneau
- Allaitement artificiel : 3% des agneaux, 15 kg de lait par agneau
- Fourrages conservés brebis - bélier et élevage des agnelles : 266 kg MS/EMP
- Foin pour agneau : 34 kg MS/agneau

VENTES ET COMMERCIALISATION

- Tous les agneaux sont vendus lourds entre 80 et 160 jours
- 17,5 kg de carcasse en moyenne par agneau
- 65 % des ventes sous signe officiel de qualité (Label Rouge ou démarche agneaux des Pyrénées)
- Périodes principales de vente pour les fêtes de fin d'année et début de l'été

MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

Bergerie

- Bergerie modernisée de 650 m² pour les agnelages, les lactations et l'engraissement des agneaux, l'élevage des agnelles et le parc des béliers.

Stockage

- 200 m² de hangar à fourrages et pour le matériel

MATÉRIEL

Propriété

- 1 tracteur 75 CV, 4 roues motrices et 1 vieux tracteur
- Chaîne de fénaison (andaineur, faucheuse, faneuse, presse à balle ronde, remorque fourragère)
- Fourche à fumier et épandeur
- Remorque bétailière, citerne à eau
- Véhicule utilitaire 4 roues motrices

CUMA/Entreprise

- Travail du sol
- Gyrobroyeur

LE TRAVAIL

- Le recours à un berger supprime le travail de garde pendant la durée de l'estive. Le lâcher avec une visite hebdomadaire ou bihebdomadaire peut être une solution possible.
- L'utilisation d'un bâtiment fonctionnel diminue la pénibilité du travail pendant la période hivernale.
- Clôturer les surfaces permet de limiter le gardiennage. L'organisation du foncier en AFP (Association Foncière Pastorale) permet d'obtenir des aides pour clôturer les surfaces.

Besoin en main-d'œuvre

1 personne avec parfois l'appui d'un berger pour l'estive.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

ISSN : en cours

Décembre 2017 – Référence Idele : 00 17 301 055

Réalisation : Florence Benoit

Crédit photos : Chambre d'agriculture 65

Ont contribué à ce dossier :

Anne REEB – Chambre d'Agriculture 31

Philippe LANNE – Chambre d'Agriculture 65

Jean-François BATAILLE et Carole JOUSSEINS – Institut de l'Élevage



Projet EFA103/15 cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) grâce au programme Interreg V-A (POCTEFA 2014-2020)

